

Compte-rendu de la réunion de
Commission locale de développement rural
08/03/18 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 9 mars 2018

Présents :

Anne BUGHIN, Valéry CLARINVAL, Guillaume TAVIER, Alain BERNARD, Arthur PONCIN, Annick MAHIN, Claude GREGOIRE, Jacqueline HAUSEN, Anne-Marie MOTTET, Jean-Marc SIMON, Richard GROYNNE, Arthur GOLINVAUX et Dominique CREPIN ;

Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl ;

Catherine SERVOTTE et Alain JACQUET, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

Bruno MEUNIER, Bernard ARNOULD, Philippe CORBEEL, Valérie TONON, Jean LEONET, Aurore FUFZA, Odile PHILIPPOT, Philippe ALEXANDRE, Catherine BUGHIN, Jean-Luc ENGELS, Pierre DUFOING et Anne-Sophie NENNEN ;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale.

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants. Elle remercie chacun des membres de la Commission pour leur présence et cède la parole aux agents de la Fondation rurale de Wallonie.

1. La minute d'info locale

Catherine Servotte invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- 9 au 12 mars : carnaval de Wellin
- Samedi 17 mars à 17h00 : conférence « Les orchidées sauvages, joyaux de la Famenne et de la Calestienne » par Daniel Tyteca. Activité organisée par les Naturalistes de la Haute-Lesse au laboratoire de Sohier
- 17 mars : grand feu à Halma
- 23 mars : souper Bingo de l'école de la Communauté Française
- 24 mars de 10h30 à 13h00 : apéro solidaire. Les vivres non-périssables récoltés sont redistribués via le CPAS de Wellin et une association de Namur qui aide les SDF.
- 24 mars : grand feu à Froidlieu
- ...

2. Enquête sur la participation citoyenne

La Fondation rurale de Wallonie accueille pour quelques semaines une stagiaire, étudiante en deuxième master en sociologie à l'Université de Liège. Elle s'intéresse à la participation citoyenne et les agents de développement la mettent donc en contact avec les 12 communes accompagnées au niveau du bureau Ardenne-Famenne. Les membres de la CLDR de Wellin sont évidemment des acteurs importants de cette participation. Aussi, chacun est invité à remplir une enquête, de manière anonyme. Merci !

Les membres qui n'étaient pas présents à la réunion seront sollicités par mail.

3. Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 février 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

A noter que le club de cyclistes « Les Cracks » était représenté à la réunion du groupe de travail concernant la salle de Lomprez et a pu faire part de ses souhaits (résoudre les problèmes d'humidité, améliorer l'isolation, aménager un vestiaire...). De plus, lorsque le projet sera mis en œuvre, un architecte sera désigné et les utilisateurs seront consultés sur base de plans plus précis.

4. Relecture des fiches-projets

4.1. Préalables

La CLDR a déjà eu l'occasion de se prononcer sur le contenu global des fiches-projets. Il s'agit maintenant de les relire précisément dans l'objectif d'y apporter des éléments intéressants pour les étoffer et améliorer ainsi la qualité du dossier.

La FRW rappelle les différentes rubriques qui constituent une fiche-projet (selon un modèle fixé par la Wallonie).

Les participants sont invités à se concentrer sur deux rubriques :

- Le descriptif du projet : est-ce que le descriptif est complet ? Est-ce que l'explication est claire ? Prend-on bien en compte tous les besoins et choses à faire ? Est-ce qu'on parle du public ou des publics concerné(s) ? Quand c'est opportun, vérifier les cartes, plans : est-ce le bon tracé ? le bon périmètre ? Lien avec les autres projets du PCDR ?
- Le justificatif du projet : est-ce que le justificatif est complet ? Ne manque-t-il pas un argument qui explique pour quelles raisons on réalise ce projet ? Fait-on bien référence au diagnostic ?

Mais chacun est aussi sollicité pour parcourir les autres rubriques de la fiche-projet.

Le niveau de précision (financier, technique...) ne doit pas être trop important ; lors de la mise en œuvre d'une fiche, un auteur de projet (architecte...) sera désigné et étudiera en détail tous les éléments nécessaires.

4.2. Fiches du lot 1

Les contenus des fiches-projets du lot 1 ont déjà fait l'objet de présentations en CLDR lors des réunions de novembre et février.

Les participants sont réunis en 4 sous-groupes. Chaque groupe choisit un projet/une fiche en fonction de ses centres d'intérêt ; il reçoit alors 3 exemplaires de la fiche en format A4 et un exemplaire en format A3 où le rapporteur du groupe dispose de place pour les annotations. Un deuxième tour permet d'aborder 4 autres fiches et ainsi de quasi terminer la relecture du lot 1.

Une restitution en plénière permet à chaque groupe de faire part de ses remarques principales et les fiches A3 annotées sont remises au bureau d'études. Voici les principaux éléments mis en évidence pour chaque projet :

M.1.01 - Préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles

Pour le circuit relatif à la Calestienne :

- Le circuit proposé passe près du site des fouilles archéologiques et un panneau d'information est prévu, mais pas la valorisation du site lui-même. Mais, la pelouse calcaire qui entoure les lieux est bien dans le thème de la promenade.
- Le descriptif du projet parle d'un « reprofilage » du parcours, mais le budget global est assez faible. En fait, les chemins et sentiers resteront les plus naturels possibles (et pas accessibles aux PMR, poussettes...) ; les interventions seront donc très légères et limitées.
- Les panneaux d'information devraient être traduits en 2 ou 3 langues.
- Les deux traversées de la route régionale (Wellin – Pondrôme) sont dangereuses et il faudrait y prévoir quelques aménagements. C'est normalement prévu pour le carrefour avec les routes de Froidlieu et Sohier dans le cadre de la mobilité douce (vélo).
- Le public visé est constitué tant des touristes que des locaux.
- Il faudra prendre contact avec la commune de Beauraing, surtout si un balisage est mis en place.
- Un bon indicateur de résultat est le nombre de visiteurs... mais comment le quantifier ? Via le nombre de flyers distribué (avec le plan du circuit), le nombre de téléchargement de l'appli avec le circuit...
- Sur la carte en annexe, les points rouges représentent les réserves naturelles de Natagora.

M.1.02 - Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal

- Même si c'est plus compliqué (propriétés privées, passerelle sur la Lesse...), il ne faut pas abandonner la liaison Chanly – Père Finet. C'est un tronçon intéressant pour se connecter à la TransArdennaise cyclo.
- Pour la liaison carrefour de Halma – Wellin (hall des sports), le tracé devra être revu en fonction de l'extension de la zone d'activités économiques (cf. Plan Communal d'Aménagement à l'enquête publique). Il serait intéressant de créer une jonction entre cette liaison et les commerces... et de là, la liaison utilitaire qui rejoint le centre de Wellin.
- L'aménagement d'un bande béton semble la meilleure solution technique pour différents usagers et devrait être autorisée vu que le site n'est pas en zone Natura 2000.
- Pour la liaison Chanly - Neupont, le budget semble faible, notamment pour les acquisitions (mais l'estimation est basée sur le prix moyen des terrains en zone forestière, avec une emprise de 5 m de large). Le Collège a déjà eu des contacts positifs avec plusieurs propriétaires. Il faudra toutefois régler les modalités pratiques d'accès à certaines parcelles.

- Le Ministre Di Antonio va lancer un appel à projets pour les voies lentes ; le tronçon Halma – Wellin pourrait peut-être s’y intégrer...

M.1.03 - Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune

- Rue de Gedinne, le stationnement devrait être interdit d’un côté (côté droit en allant vers Gedinne), ce qui améliorerait aussi la visibilité lorsqu’on sort de la rue Au Boni.
- Des ralentisseurs sont déjà installés dans la rue des Houchettes (près de l’école), mais il faudrait aussi traiter l’autre bout de la rue, côté Halma.
- A la rue de la Station, le passage piéton est éclairé.
- Au carrefour Sohier – Froidlieu, au Coputienne, il faudrait installer un abribus.
- Rue Haute à Sohier, l’analyseur de trafic a montré que la circulation était fort importante, mais que les excès de vitesse étaient peu nombreux et de faible ampleur.
- Au carrefour de Fays-Famenne avec la route régionale, ce serait préférable de réaliser des aménagements sur la voirie principale.
- Le stationnement le long du Colruyt (poids lourds, voitures...) génère un gros problème de visibilité pour les personnes qui quittent le parking de ce magasin. Il faudrait y interdire le parcage. L’aménagement d’un cheminement lent vers Wellin (trottoir, piste cyclable) pourrait aussi résoudre le problème.

M.1.04 - Réalisation d’opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement

- La CLDR n’a pas de remarques.

M.1.05 - Rénovation de la maison de village de Lomprez

- Dans les travaux, les châssis à remplacer sont surtout ceux du sous-sol (ceux du rez sont plus récents). Le système de chauffage n’est pas précisé à ce stade, mais ce serait intéressant de se tourner vers les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, géothermie...).
- La gestion de l’éclairage mérite aussi des améliorations (pour éviter le parcours du combattant à la dernière personne qui quitte le bâtiment).
- Les justificatifs pourraient insister plus sur les activités culturelles qui sont organisées dans cette salle. Et il faudrait aussi envisager la rénovation de la scène (revêtement et rideau). Sur base de ces remarques, les participants décident de modifier l’intitulé du projet qui devient : « **Rénovation de la salle de Lomprez en maison rurale** ». En effet, selon le décret relatif au développement rural, une maison rurale est « *un bâtiment situé en milieu rural qui accueille des activités reconnues tant au titre des compétences de la Région wallonne que de la Communauté française* ». Vu le panel d’activités, cette définition correspond bien et ouvre la porte à d’éventuelles aides financières du secteur culturel.
- Au niveau du développement durable, l’impact sur l’environnement pourrait être augmenté (énergie) et la diminution des frais de fonctionnement est plutôt du long terme.
- Il existe déjà un comité de gestion de la salle actuelle, mais la formule pourrait être améliorée en y intégrant des représentants des comités qui occupent très régulièrement les locaux.
- Le budget global semble un peu faible... mais tant mieux si c’est réaliste !

I.1.01 - Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin

- A ne pas oublier : prévoir un point d’accès WIFI gratuit dans les nouveaux locaux de l’Office du Tourisme pour pouvoir y faire des téléchargements dans des conditions optimales.
- Dans les objectifs secondaires, « développer une réelle mobilité douce... » est un peu éloigné du contenu de la fiche qui vise uniquement de la promotion.

- Au niveau du développement durable, l'impact sur l'environnement est lié à la mise en avant des richesses patrimoniales, mais aussi naturelles.
- L'indicateur de réalisation ne reprend que la charte graphique ; il serait plus logique d'intégrer les 4 supports annoncés dans le descriptif.

I.1.02 - Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire

- Le descriptif correspond bien ; il faut insister sur le fait que l'apprentissage peut aller dans les deux sens entre les aînés et les jeunes.
- Au niveau du développement durable, ce projet devrait aussi permettre aux participants de faire des économies (en fabriquant certains produits, en jardinant...).
- Le budget ne sera pas important, mais il faudra peut-être pouvoir acheter du matériel.

I.1.03 - Création d'un Repair Café

- La fiche est bien complète et correspond aux souhaits. Le tout maintenant est de trouver un porteur de projet, association ou groupe de bénévoles, car la commune peut aider (local, publicité...), mais pas assurer l'animation.

I.1.04 - Création de circuits thématiques

- Au niveau des thèmes, les paysages et l'histoire semblent plus porteurs que le patrimoine religieux.
- Il ne faut pas multiplier inutilement les panneaux d'information mais plutôt penser à des solutions numériques (QR-code, application...).
- Le géocaching est également une solution pour découvrir le patrimoine de manière ludique.

4.3. Fiches des lots 2 et 3

Ces fiches sont disponibles sur le site <https://www.wellinenaction.info/> et en format papier à l'administration communale, mais l'auteur de PCDR a reçu très peu de remarques.

Les participants qui le souhaitent reprennent donc quelques fiches et s'engagent à fournir leurs remarques pour le **mardi 13 mars 2018** (à envoyer à Stéphane Mottiaux - sm@impact-sprl.be)

5. Calendrier de finalisation du PCDR

L'élaboration du PCDR se termine tout doucement et en voici les prochaines étapes :

- Mardi 27 mars : réunion de CLDR pour approuver l'ensemble du PCDR et proposer le projet qui fera l'objet de la première demande de convention. La FRW insiste pour qu'un maximum de personnes participe à cette réunion d'approbation du PCDR.
- Présentation au Collège pour approbation
- Avis de conformité de la DGO3 (mi-avril)
- Présentation au Conseil pour approbation (fin avril)
- Défense du PCDR devant le Pôle Aménagement du Territoire, la commission consultative qui doit remettre un avis au Ministre (juin ?)

6. Divers

* La prochaine réunion est donc le **mardi 27 mars 2018, pour l'approbation du PCDR et de la première demande de convention... et le verre de l'amitié offert par la commune !**

* Un appel à projets est en cours jusqu'au 16 avril 2018 pour valoriser le **petit patrimoine insolite**. Le Ministre wallon du Patrimoine a lancé un appel à projets qui vise la restauration et la valorisation de certains éléments du petit patrimoine populaire insolite. Il visera les catégories thématiques suivantes :

- Les enseignes et les devantures de magasin,
- Les réverbères et candélabres,
- Les girouettes, les tables d'orientation et les cadrans solaires,
- Les perrons, les croix de justice et les piloris,
- Les bancs publics, les gloriettes et les kiosques,
- Les mosaïques, peintures murales et les trompe-l'œil,
- Les lavoirs, les glacières et les fours,
- Les gargouilles et cracheurs,
- Les pigeonniers et les colombiers,
- Les murs en pierres sèches,
- Les bornes-frontières.

L'aide maximale s'élève à 15.000 € par projet retenu.

Infos complémentaires : <http://collin.wallonie.be/valoriser-le-petit-patrimoine-populaire-insolite>

> Quelques idées sont évoquées : la borne frontière à Froidlieu, le perron de l'hôtel de ville...

* La Province de Luxembourg lance un appel à projets « **Culture, jeunesse et citoyenneté** ». Il s'agit de soutenir des initiatives célébrant la paix retrouvée à l'issue de la 1ère Guerre mondiale au travers d'actions culturelles et d'éducation permanente. L'objectif est de transmettre le souvenir de ces épisodes marquants de notre histoire aux plus jeunes, dans un souci de travail de la mémoire, dans l'esprit d'apprentissage des valeurs de respect de l'autre, de tolérance, de civisme, de paix...

Les aides peuvent aller de 500 à 5.000 € et les dossiers sont à introduire pour le 11 mai 2018.

Plus d'informations sur le site (dossier à remplir, règlement, idées de projets déjà réalisés) :

<http://www.au-fait.be/index.php/component/content/article/1-latest-news/402-2017-02-27-13-13-21.html>

N'hésitez pas à faire suivre ces informations à toutes les personnes intéressées

La FRW remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Alain Jacquet et Catherine Servotte

Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
famenne@frw.be - www.frw.be